



# Cliquez prévention

**Bulletin électronique**

Volume 7 numéro 1 - 14 mars 2013

## Dans ce numéro...

- ▶ Gestion de la prévention
- ▶ Ergonomie
- ▶ Sécurité des machines et des outils
- ▶ Produits chimiques
- ▶ Protection respiratoire
- ▶ Graphiprévention
- ▶ Assemblée générale annuelle de l'ASP imprimerie
- ▶ Formation multi-entreprises à Québec
- ▶ Vos conseillers en prévention
- ▶ Avis aux abonnés

## À consulter



[www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca)

[NOS PUBLICATIONS](#)

[NOS FORMATIONS](#)

[VOS IDÉES DE PRÉVENTION](#)

Vous avez des questions  
ou des commentaires ?  
[info@aspimprimerie.qc.ca](mailto:info@aspimprimerie.qc.ca)



**514 355-8282**

Il est possible qu'après un certain  
temps, les hyperliens apparaissant  
dans ce bulletin deviennent inopérants.

Le *Cliquez prévention* a pour but d'aider les entreprises du secteur de l'imprimerie à améliorer la gestion de la prévention en général et d'augmenter les connaissances et le savoir-faire dans l'identification et la prévention des risques.

## Gestion de la prévention

### Quel type d'extincteur doit-on utiliser pour éteindre un feu dans une installation électrique ?

Pour éteindre un feu sur des équipements sous tension, il faut utiliser des extincteurs au CO<sub>2</sub>, à l'eau distillée, polyvalent, à la poudre chimique sèche (phosphate d'ammonium) et à l'hydrochlorofluorocarbène. Il est conseillé d'utiliser un extincteur pour incendie de classe C (appareils électriques sous tension) pour les feux se déclarant dans le câblage, les boîtes à fusibles, les conducteurs et autres sources d'alimentation électrique. La classe de feu apparaît sur l'étiquette de l'extincteur.

### Formations de l'ASP imprimerie sur la sécurité électrique en entreprise :

- *Notions générales de base*
- *Comprendre et gérer la prévention*

## Ergonomie

### L'ergonomie en imprimerie

L'*Occupational Safety & Health administration* (OSHA) propose sur son site Web (en anglais) des solutions en ergonomie basées sur des cas vécus en imprimerie. Vous y trouverez une description de différents procédés d'impression, les tâches pouvant présenter des risques de troubles musculo-squelettiques (TMS) et des exemples concrets de solution. [Pour accéder à ce site.](#)

## Sécurité des machines et des outils

### Nouvelle fiche d'information de l'ASP imprimerie sur l'empileur

Utilisé pour empiler en croix les brochures, les livres, les magazines et les journaux, l'empileur doit, comme la plupart des machines utilisées en imprimerie, être équipé de dispositifs de sécurité et être utilisé de façon à assurer la sécurité des personnes lors des activités de production, d'entretien, de nettoyage et de déblocage. [Pour en savoir plus sur les risques liés à l'empileur et des moyens de s'en protéger.](#)

### Formations multi-entreprises :

- Mercredi 20 mars de 8 h 30 à 15 h 30 *Soyez formateur - Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique* - Inscription
- Mercredi 20 mars de 10 h à 15 h  
*Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique* - Inscription

## Produits chimiques

### L'entreposage des solvants dans votre entreprise est-il sécuritaire et conforme ?

La plupart des solvants utilisés en imprimerie étant des matières inflammables ou combustibles, ceux-ci présentent un risque important d'incendie, d'où l'importance de prendre des mesures adéquates pour les entreposer. Selon l'article 82 du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (RSST), l'entreposage des liquides inflammables et combustibles doit être effectué conformément à la norme NFPA 30-1996 *Code des liquides inflammables et combustibles*, accessible au [Centre de documentation de la CSST](#). Pour connaître les spécifications entourant l'entreposage des solvants, [consultez la fiche d'information](#) de l'ASP imprimerie.

## Protection respiratoire

Parce que la protection respiratoire c'est beaucoup plus qu'un masque, l'ASP imprimerie vous propose quelques pistes pour orienter votre réflexion et vos actions en matière de protection respiratoire. Pour consulter notre fiche d'information.

## Graphiprévention

### Au sommaire du bulletin du printemps 2013 :

- Le SIMDUT au-delà de la formation générale
- SIMDUT et SGH
- Le transvasement sécuritaire des solvants
- Une idée de prévention de Amcor Emballages Canada Inc., division de Lachine

[Pour le consulter](#) - [Pour vous abonner](#)

## Assemblée générale annuelle de l'ASP imprimerie

### Le vendredi 10 mai 2013 au Centre des congrès Renaissance

À cette occasion, nous dévoilerons notamment le lauréat du Prix graphiprévention et nous soulignerons notre 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Pour consulter l'horaire et vous inscrire.

Les idées de prévention en lice pour le Prix graphiprévention :

- Emballages RockTenn Warwick : un outil pour faciliter le déplacement des palettes
- TC Transcontinental Transmag : un banc de test pour remplacer et ajuster les courroies des convoyeurs de façon sécuritaire
- Emballage flexible Sonoco : changements ergonomiques apportés au poste d'emballage
- Emballages RockTenn Sainte-Marie : une façon ingénieuse de réduire le bruit à la source

## Formations multi-entreprises à Québec

- Mardi 26 mars de 12 h 30 à 16 h 30 **La sécurité électrique en entreprise : Comprendre et gérer la prévention** - Inscription
- Jeudi 28 mars de 8 h 30 à 12 h **Utilisation sécuritaire du gréage et des appareils de levage** - Inscription

## Vos conseillers en prévention



Dany Mailbox

Michel Noël

Khalid El Arrache

Denis Lavoie

## Avis aux abonnés

Votre adresse courriel fait partie de notre liste d'envoi. Les renseignements recueillis lors de votre abonnement au *Cliquez prévention* sont à l'usage exclusif de l'ASP imprimerie; ils ne servent qu'à des fins de correspondance avec vous. En tout temps, vous pouvez retirer votre adresse courriel de notre liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante : [info@aspimprimerie.qc.ca](mailto:info@aspimprimerie.qc.ca). En tout temps, vous pouvez nous demander que l'on rajoute votre adresse courriel à notre liste d'envoi. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous : 514 355-8282.

**Cliquez prévention**